

DEPART
GARANTI !

Deuxième
départ !

Sri Lanka, Perle de l'Océan Indien

Du 3 au 13 novembre 2025

Prix privilège
L'Avenir, àpd.
2645€ pp

Votre Voyage

Embarquez pour un voyage inoubliable à travers le Sri Lanka, où nature luxuriante, patrimoine millénaire et traditions envoûtantes vous attendent.

Un Patrimoine culturel exceptionnel :

- **Sigiriya**, le célèbre Rocher du Lion, un site classé au patrimoine de l'Unesco
- **Polonnaruwa**, ancienne capitale, avec ses impressionnants vestiges
- **Dambulla** et son temple troglodytique aux peintures bouddhistes sublimes
- **Kandy**, coeur spirituel du pays, avec le **Temple de la Dent** de Bouddha

Une nature et des paysages grandioses :

- **Peradeniya** avec l'un des plus beaux jardins botaniques d'Asie
- **Rambola**, ses plantations de thé et ses cascades spectaculaires
- **Kalutara**, un fin de voyage apaisante sur des plages de rêve

Le Sri Lanka en novembre :

En novembre, les températures sont agréables (entre 25 et 30°C) en plaine, et plus fraîches en montagne. Quelques averses sont possibles, mais aussi de belles éclaircies.



Votre Itinéraire

JOUR 1 | Lundi 3 novembre 2025

Départ du vol Qatar Airways de Bruxelles à destination de Doha. Départ prévu à 14h55 et arrivée à Doha à 23h05.*

JOUR 2 | Mardi 4 novembre 2025

Départ du vol Qatar Airways de Doha à destination de Colombo. Départ prévu à 01h35 et arrivée à Colombo à 08h45.*

**Horaires sous réserve de modification par la compagnie*

Arrivée à **Colombo**, récupération de vos bagages et rencontre avec votre guide local francophone qui vous accompagnera pendant tout le voyage.

Transfert vers **Negombo**. Visite de la ville et déjeuner dans un restaurant local.

Ville très influencée par l'église catholique et le village de pêcheurs, elle possède de magnifiques paysages surtout au sud du lagon, et le long des nombreux canaux.

Installation à l'hôtel.

Dîner et nuitée à l'hôtel Regal Réseau Hotel & Spa (ou similaire).



JOUR 3 | Mercredi 5 novembre 2025

Petit-déjeuner à l'hôtel et continuation de la découverte de Negombo.

Départ en autocar en direction de **Sirigiya** ou **Habarana**. Vous rejoindrez un village en tracteur à main et visiterez une école maternelle (possibilité de distribuer des fournitures scolaires).

Balade à pied dans les rizières et la campagne vers une ferme où sont cultivés des légumes et des céréales bio. Vous serez accueillis dans une maison villageoise faite de bambous, de terre battue et de feuilles de cocotier.

Déjeuner dans le village. Les villageois vous feront découvrir leur façon de préparer les plats Sri Lankais. une expérience unique de partage et de rencontre avec la population locale, caractérisée par son sourire.

Retour en "oruwa" (pirogue locale).

La balade sur la rivière Hiriwaduna est l'occasion d'observer de nombreux oiseaux.

Installation à l'hôtel.

Dîner et nuitée à l'hôtel Jetwing Lake (ou similaire).



JOUR 4 | Jeudi 6 novembre 2025

Petit-déjeuner à l'hôtel et départ pour une excursion consacrée au **site archéologique de Polonnaruwa**.

C'est à Polonnaruwa, à 65 km de Sigiriya, que les Rois de Ceylan s'installèrent au XI^{ème} siècle, après avoir délaissé Anuradhapura en tant que capitale. Au bord du romantique lac de Parakrama et dans un parc de verdure peuplé de singes, on y découvre la statue du roi Parakramabahu, son palais, la salle d'Audience, le Bain Royal et la Chambre des Reliques. On y voit également le Gal Pota (livre de pierre mesurant 8 mètres), le Temple dédié à Shiva et le fameux temple-caverne de Gal-Vihare avec ses 4 statues de Bouddha.

Visite du **nouveau musée archéologique**, d'une richesse exceptionnelle.

Déjeuner dans un restaurant près du réservoir Parakram Samudra.

Arrêt dans un **atelier de sculpture sur bois** où l'on pourra admirer le délicat travail des artisans.

L'après-midi, **visite du sanctuaire de Medirigiriya**.

Très fréquenté lors de certaines cérémonies bouddhistes, il est célèbre pour son Mandalagiri Vihara. Le vatadage (sanctuaire circulaire), construit sur un rocher au VII^{ème} siècle, rappelle celui de Polonnaruwa. Il est constitué de 68 piliers disposés en trois cercles concentriques qui cernent quatre Bouddha, qui font face aux points cardinaux.

Dîner et nuitée à l'hôtel Jetwing Lake (ou similaire).



JOUR 5 | Vendredi 7 novembre 2025

Petit-déjeuner à l'hôtel et départ pour **Kandy**.

Arrêt à **Dambulla** pour une dégustation de fruits sur le marché local.

Répertorié au patrimoine mondial de l'Unesco depuis 1991, le Temple d'Or de Dambulla est un monastère dont les 5 grottes sanctuaires sont entièrement ornées de peintures murales bouddhiques, exécutées au XVIIIème siècle. Toute de vermillon et d'ocre, cette chatoyante composition recouvre 2100m².

Rencontre avec un moine bouddhiste qui vous expliquera les bases de sa religion et qui vous bénira en entourant votre poignet d'un fil qui ne se détachera qu'une fois votre vœu exaucé.

Visite d'un **jardin d'épices** à Matale puis déjeuner sri lankais "riz et curry" accompagné de fruits locaux, suivi d'une démonstration de cuisine.

Visite du temple de Nalanda Gedige.

Moins connu que les autres temples, Nalanda Gedige fait partie du Triangle Culturel. Ce sanctuaire aux proportions harmonieuses mêle les styles hindou et bouddhique, en particulier la façade arrière qui est d'une grande richesse décorative. Ce temple, déplacé en raison de la construction d'un barrage servant à étendre un lac artificiel, a été remonté pierre par pierre par l'Unesco.

Visite d'un **atelier de batik** à Matale.

Importé par les Hollandais depuis leur colonie indonésienne, le batik a prospéré dans plusieurs centres du pays, notamment dans la région de Marawila et de Matale, où Ena de Silva, la plus célèbre décoratrice de l'île, fait exécuter ses batiks mondialement réputés. Si la technique est simple, le travail peut être long si la pièce est très colorée : elle consiste à appliquer une après l'autre des teintures sur un tissu de coton en apposant au préalable une couche de cire sur les parties qui ne doivent pas être colorées. On procède ainsi en commençant par les couleurs les plus foncées jusqu'aux plus claires. Après chaque teinture, la cire est grattée et il faut répéter l'opération autant de fois qu'il y a de couleurs différentes. Les batiks sont tous faits mains, mais la production en série permet d'obtenir de jolies pièces à des prix plus abordables. Cette technique est utilisée pour toutes sortes d'articles : saris, sarongs, chemises, linge de maison, décoration murale,...

Arrivée à **Kandy** et installation à l'hôtel.

Dîner et nuitée à l'hôtel Thilanka Kandy (ou similaire).



JOUR 6 | Samedi 8 novembre 2025

Petit-déjeuner à l'hôtel et départ pour une excursion à l'**orphelinat des éléphants de Pinnawela**.

C'est ici que sont recueillis les éléphants abandonnés. Cette visite est l'occasion unique d'observer ces pachydermes au plus près. Créé par le gouvernement sri lankais pour venir en aide aux "éléphants défavorisés", l'orphelinat héberge une soixantaine de ces animaux devenus depuis longtemps l'un des emblèmes du bouddhisme.

Visite du **jardin botanique de Peradeniya**, l'un des plus riches d'Asie.

Le Sri Lanka regorge de richesses naturelles et possède une longue tradition de préservation de la nature en accord avec la philosophie bouddhiste qui prône la bonté et la compassion envers tous les êtres vivants. Vous trouverez de nombreux spécimens comme le figuier géant et une serre regorgeant d'orchidées. Une promenade fraîche et bucolique.

Continuation des visites à Kandy : arrêt sur le marché et visite d'un **atelier de pierres précieuses**.

Déjeuner dans un restaurant panoramique puis visite du **Dalada Maligawa, le célèbre Temple de la Dent**.

Il constitue avec les Devala, les sanctuaires des quatre dieux gardiens de la relique, un ensemble sacré que l'Unesco a inscrit au Patrimoine de l'Humanité en 1988. Vous pourrez assister à une cérémonie de puja en vous mêlant à la foule des fidèles. La visite s'effectue pieds nus - Prévoir un pantalon long ou un sarong.

Spectacle de danses royales Kandyennes et de marche sur le feu.

Balade en tuk tuk dans la ville.

Dîner et nuitée à l'hôtel Thilanka Kandy (ou similaire).



JOUR 7 | Dimanche 9 novembre 2025

Petit-déjeuner à l'hôtel matinal à l'hôtel.

Prenez le train local et profitez des jolies paysages en direction de **Nawalapitiya**.

La voie ferrée grimpe peu à peu jusqu'aux grandes plantations de thé du centre de l'île, dans un décor superbe de collines verdoyantes.

Continuation pour **Nuwara Eliya** par une très belle route de montagne. Déjeuner dans un restaurant panoramique devant la cascade de **Ramboda Falls**.

Visite d'une plantation de thé et sa manufacture et dégustation de thé.

Le théier s'est avéré être la culture principale du Sri Lanka au début des années 1870. Cependant, avant les années 1860, aucun planteur ne montrait de l'intérêt pour cette plante qui à l'époque était supplantée par le café. Un jeune écossais, James Taylor, arriva à Ceylan en 1852 afin de travailler pour un des plus grands producteurs de café et fut en grande partie responsable de la mutation géographique des plantations de caféiers en celle de théiers. Comme un sortilège, la culture du thé, introduite par les Britanniques à la fin du XIXème siècle a métamorphosé les montagnes sauvages, en un immense jardin à la française. Le Sri Lanka est aujourd'hui "la théière du monde". La cueillette du fameux thé de Ceylan a lieu toute l'année et est effectuée exclusivement par les femmes. Le spectacle qu'offrent les cueilleuses de thé est toujours fascinant. Au coeur d'une abondante nature verdoyante, elles forment des dizaines de points de couleur.

Retour à **Nuwara Eliya** pour visiter cette célèbre station climatique située à 1890 m d'altitude, créée par les Anglais, qui a gardé son charme colonial avec ses maisons à colombages, ses manoirs de style écossais, son champs de course et son golf.

Dîner et nuitée à l'hôtel Galway Heights (ou similaire).



JOUR 8 | Lundi 10 novembre 2025

Petit-déjeuner à l'hôtel puis départ en direction de la **côte Ouest**.

Emprunter la route panoramique traversant des paysages de montagnes ponctuées de cascades.

Passage par **Kitulgala**, où fut tourné le célèbre film aux sept oscars "Le Pont de la Rivière Kwai", situé dans un cadre exceptionnel.

Déjeuner à Kitulgala, au bord de la rivière Kelani où l'on pratique le rafting.

Continuation vers **Beruwela** ou **Kalutara**, balade sur la plage.

Installation à l'hôtel pour un séjour balnéaire en All Inclusive local.

Dîner et nuitée à l'hôtel Mermaid Kalutara.

JOUR 9 | Mardi 11 novembre 2025

Journée libre pour profiter des installations de l'hôtel.
Séjour en All Inclusive local.



JOUR 10 | Mercredi 12 novembre 2025

Petit-déjeuner à l'hôtel et matinée libre.

Déjeuner à l'hôtel puis départ vers **Colombo**. Visite de la capitale.

Ancien comptoir de la route des épices, connu dès le VIII^{ème} siècle par les marchands arabes, persans et chinois, la capitale fut successivement envahie par les Portugais, les Hollandais et les Britanniques. Avec les Britanniques, l'architecture coloniale remodela le visage de Colombo, mais aussi l'intérieur de l'île, surtout à partir de l'expansion des plantations de thé et de la création de la ligne de chemin de fer, qui les dessert toujours.

Vous découvrirez, au cours de la visite, **le quartier du Fort**, construit au XV^{ème} siècle par les Portugais. Ce quartier est dominé par les deux tours de 34 étages du World Trade Center et par la Clock Tower, un ancien phare.

Vous passerez dans le **quartier de Pettah** (qui signifie "hors du fort") et qui mérite une visite pour l'animation de ses rues, en particulier Main Street et ses échoppes, ses marchés, ses belles façades d'hôtels et ses temples hindous aux décorations lourdement chargées et colorées.

Sur Sea Street, les joailliers côtoient de petites herboristeries où l'on vend des traitements ayurvédiques.

Temps libre pour du shopping ou la découverte personnelle.

Transfert à l'aéroport pour votre vol retour.

Vol Qatar Airways de Colombo à destination de Doha. Départ prévu à 19h15 et arrivée à Doha à 21h50.*

JOUR 11 | Jeudi 13 novembre 2025

Vol Qatar Airways de Doha à destination de Bruxelles. Départ prévu à 01h55 et arrivée à Bruxelles à 06h50.*

**Horaires sous réserve de modification par la compagnie.*



Prix & Conditions

Sri Lanka, Perle de l'Océan Indien

Du 3 au 13 novembre 2025

Prix par personne :

Sur base de min. 18 participants

En chambre double : 2695€

En chambre single : 3215€

Privilèges L'Avenir :

Réduction abonné : -50€ pp

Inclus : Vols Qatar Airways Aller/Retour, classe économique (horaires sous réserve de modification par la compagnie) | Taxes aériennes (177€ au 4 mars 2025) | Transport sur place en autocar privé | Guide accompagnateur francophone pendant toute la durée du circuit | Hébergement dans les hôtels mentionnés ou similaires | La pension complète du déjeuner du jour 2 au déjeuner du jour 10 | Visites et activités mentionnées au programme | Accompagnement L'Avenir durant tout le séjour au départ de Bruxelles | TVA & Fonds de Garantie

Non inclus : Les frais de e-visa (50\$/p) | Les boissons | Les pourboires aux guides et aux chauffeurs | Les dépenses personnelles | Les assurances voyage | Augmentation éventuelle liée au cours du Dollar (au 04/03/2025 : 1€ = 1,09 USD) | Toute prestation non reprise sous la rubrique "inclus"

Condition de paiement : Acompte de 30% à la réservation. Solde à régler au plus tard 6 semaines avant le départ.

Conditions d'annulation :

Jusqu'à 180 jours avant le départ : 100€/personne

Entre 179 et 120 jours avant le départ : 50% du montant du voyage

Entre 119 et 60 jours avant le départ : 75% du montant du voyage

Entre 59 et 30 jours avant le départ : 90% du montant du voyage

Moins de 30 jours avant le départ : 100% du montant du voyage

Formalités : Pour les ressortissants belges : **passport** valable au moins 6 mois après le retour + **e-visa** à obtenir en ligne (50\$/p)

Pour les ressortissants étrangers : merci de vous renseigner des formalités auprès de votre ambassade.

Informations & Réservation

lesvoyages.be (*agence du pôle voyages du groupe IPM*)

Lic 1652, Travel Team Consult And Representative SA

email : contact@lesvoyages.be

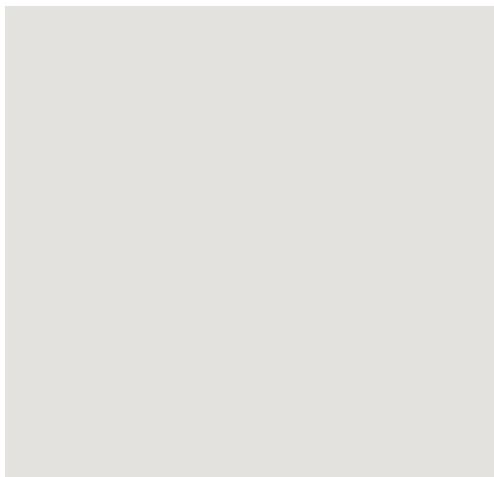
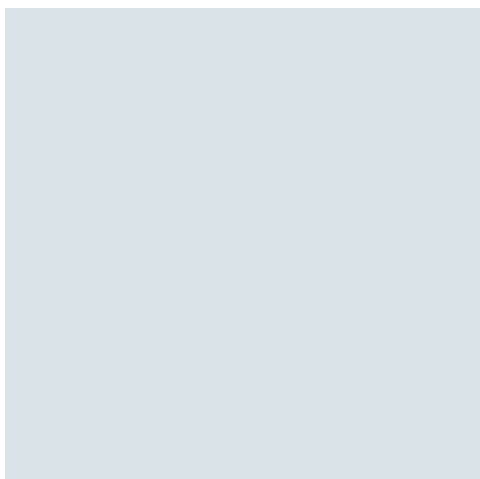
Tel : +32 478 71 04 74

Du lundi au vendredi

Route de Hannut 38, 5004 Bouge (Namur)

Rue des Francs 79, 1040 Bruxelles

Lic. A1652 - TVA 431.861.222



Formulaire d'inscription

Sri Lanka du 3 au 13 novembre 2025

Contrat à établir au nom de :

Nom : Prénom :
 Rue : N° :
 Code Postal : Localité :
 Tél.: GSM :
 e-Mail :

Réserve place(s) pour le voyage "Sri Lanka, Perle de l'Océan Indien"

du 3 au 13 novembre 2025

	Participant 1	Participant 2
Nom*		
Prénom*		
Date de naissance		
Nationalité		
GSM		
E-Mail		
Allergie(s)/Régime alimentaire		
Contact en cas d'urgence		

*tels qu'indiqués sur les documents d'identité

Chambre : ☐ Chambre double 2695€ / p ☐ Chambre twin (2 lits) 2695€ / p
 ☐ Chambre single 3215€ / p

☐ Je suis abonné(e) à L'Avenir et je bénéficie d'une réduction de 50€/p,
 Je suis abonné(e) au nom de.....
☐ Réservation avant le 30/06/2025 : -150€/p

Assurance : ☐ Assurance annulation (4% du montant du voyage)
 ☐ Assurance multirisque avec extension pandémie (5,76% du montant du voyage)
 ☐ Pas d'assurance souhaitée

☐ Je renvoie **mes documents d'identité (passeports) ainsi que ce formulaire d'inscription** dûment complété, daté et signé pour accord par mail à l'adresse contact@lesvoyages.be

☐ Je m'engage à **régler l'acompte de 30% au compte BE51737074885962**, avec la mention "**EDA Sri Lanka 2025**", et le solde pour le 22 septembre 2025 au plus tard.

☐ Je confirme avoir lu et compris les conditions générales de vente ci-jointes

☐ J'autorise lesvoyages.be à utiliser mes données personnelles du présent formulaire pour le bon suivi de mon inscription au voyage et j'accepte d'être tenu informé des différents produits ou promotions par e-mail.

Date :

Signature :

Bulletin à renvoyer à

lesvoyages.be (agence du pôle voyages du groupe IPM)

CONDITIONS PARTICULIERES DE VENTES DE VOYAGES A FORFAIT DE TRAVEL TEAM CONSULT AND REPRESENTATIVE S.A

La loi du 1er décembre 2017, régissant le contrat de voyages à forfait, est d'application pour les présentes conditions particulières de vente. Dans le présent texte, TRAVEL TEAM CONSULT AND REPRESENTATIVE, S.A. est appelé « l'organisateur » et le client est appelé « voyageur ».

1.CONTRAT DE VOYAGES A FORFAIT : INFORMATIONS PAR L'ORGANISATEUR

Les offres de voyages de l'organisateur sont rédigées de bonne foi en fonction des données disponibles lors de la rédaction. L'organisateur se réserve le droit de corriger les erreurs matérielles manifestes dans les informations fournies. Il y a acceptation explicite par les parties pour spécifier que les informations précontractuelles peuvent être modifiées avant la conclusion du contrat. Les informations données par téléphone par les préposés de l'organisateur sont toujours données sous réserve.

2. PRIX ET MODALITES DE PAIEMENT

A l'acceptation par le voyageur du contrat de voyage, un acompte de minimum 30% du prix du voyage total sera demandé au voyageur.

En fonction du montant et/ou de la nature du voyage, un second acompte pourra être demandé par l'organisateur. Le solde sera payable au plus tard 45 jours avant le départ du voyage. Les documents de voyage ne seront délivrés qu'après règlement du solde du prix total du voyage.

3. RESILIATION DU CONTRAT DE VOYAGE PAR LE VOYAGEUR

Le voyageur peut résilier le contrat de voyage à tout moment avant le début du voyage à forfait sous réserve de payer à l'organisateur des frais de résiliation fixés forfaitairement comme suit (sauf conditions particulières mentionnées au programme) :

Jusqu'à 90 jours avant le départ : 30 % du prix total du voyage
De 89 à 60 jours avant le départ : 50 % du prix total du voyage
De 59 à 31 jours avant le départ : 75 % du prix total du voyage
De 30 à 0 jours avant le départ : le prix total du voyage

L'annonce de cette résiliation par le voyageur doit parvenir à l'organisateur par lettre recommandée ou par email et prend effet le jour même ou le premier jour ouvrable suivant la date de l'annonce, compte tenu des horaires de bureau de l'organisateur (du lundi au vendredi, jours fériés exclus) en ce qui concerne la détermination de date de résiliation. Lorsque le voyage a débuté, il n'y a plus aucun remboursement possible. Tout voyage interrompu ou abrégé pour quelque cause que ce soit, ne donne lieu à aucun remboursement.

4. RESILIATION DU CONTRAT DE VOYAGE PAR L'ORGANISATEUR

L'organisateur de voyage peut résilier le contrat de voyage à forfait si le nombre de personnes inscrites pour le voyage à forfait est inférieur au nombre indiqué dans le contrat. Dans ce cas, l'organisateur se doit de notifier la résiliation du contrat au voyageur, au plus tard vingt jours avant le début du voyage à forfait d'une durée de plus de six jours ou dans le délai de sept jours avant le début du voyage à forfait d'une durée de deux à six jours.

5. MODIFICATIONS DU CONTRAT DE VOYAGE PAR L'ORGANISATEUR

L'organisateur se réserve le droit d'effectuer des modifications mineures au contrat de voyage dans les limites fixées dans l'article 24 al. 2 et 3 de la dite loi. Conformément aux articles 19 à 23 de la loi relative à la vente de voyages à forfait publiée le 1/12/2017, l'organisateur se réserve le droit de modifier à la hausse ou à la baisse les prix du contrat, après sa conclusion et dans les modalités prévues par la dite loi.

En ce qui concerne des modifications significatives apportées par l'organisateur, le voyageur peut se référer au formulaire d'information standard B des contrats de voyage à forfait pour les modalités éventuelles, art N1 des annexes de la dite loi (document à disposition du voyageur).

6. CESSIION DU CONTRAT DE VOYAGE PAR LE VOYAGEUR A UN TIERS

En ce qui concerne la cession du contrat de voyage par le voyageur à un tiers, le voyageur peut se référer au formulaire d'information standard B des contrats de voyage à forfait pour les modalités éventuelles, art N1 des annexes de la dite loi (document à disposition du voyageur).

7. CARNET DE VOYAGE

Ce document final avant le départ du voyage fait partie intégrante du contrat de voyage. Il contient les dernières mises-à-jour des informations du voyage sauf informations communiquées en toute dernière minute provenant d'une source extérieure à l'organisateur.

Dans ce carnet figureront le nom et le n° de téléphone du responsable auquel le voyageur se référera en cas de problème et/ou de non-conformité.

Le voyageur sera tenu d'accepter que l'ordre dans lequel se dérouleront les visites peut changer par rapport au texte du carnet selon le conseil avisé du guide, au courant des circonstances locales l'exigeant éventuellement.

En ce qui concerne l'hébergement au cours des circuits organisés, sauf indication contraire, les chambres sont réservées en catégorie standard dans les hôtels mentionnés ou similaires. L'organisateur ne peut être tenu responsable d'éventuels inconvénients rencontrés concernant la chambre ou inhérents à la gestion hôtelière de l'établissement choisi. L'organisateur ou son délégué veilleront toutefois toujours à transmettre les demandes spécifiques au préalable et à solutionner les problèmes éventuellement rencontrés lors du séjour.

8. DOCUMENTS DE VOYAGE

Le voyageur doit, au départ du voyage, être en possession des documents nécessaires pour le voyage : passeport en état de validité, carte d'identité en cours de validité, visa, carte de vaccination si nécessaire. L'organisateur ne peut être tenu pour responsable de cette sorte de manquement éventuel.

9. HORAIRES DE VOLS ET SIEGESDANS L'AVION

Les horaires de vols sont communiqués sous réserve de changement par la compagnie aérienne opérant. L'organisateur, recevant du voyageur la demande de pré-réservation de place spécifique dans l'avion, ne peut la garantir formellement. La plupart des compagnies aériennes ne confirment jamais la pré-réservation de sièges dans l'avion et se réservent le droit de modifier toute pré-réservation de sièges à tout moment et sans préavis.

10. CONSCIENCE DES RISQUES

Le voyageur participant à un voyage de groupe doit être conscient, en fonction des informations fournies par l'organisateur, qu'un circuit peut comporter certains dangers dus au hasard mais aussi aux modes de déplacement, à la nature imprévisible, au relief escarpé ou à l'isolement de certaines contrées, aux maladies tropicales, au climat changeant etc. sans que cette liste ne soit exhaustive. Le voyageur a l'obligation de s'informer sur les conditions de santé de la destination.

11. PLAINTES ET LITIGES

Tout litige porté à la connaissance de l'organisateur, par lettre recommandée ou par email dans les 15 jours du retour et ne pouvant être tranché à l'amiable entre parties, sera soumis à la Commission de litiges Voyage ou, si c'est la volonté du voyageur, soumis au tribunal compétent de l'arrondissement judiciaire de Bruxelles de rôle linguistique français.

12. ASSURANCE CONTRE L'INSOLVABILITE FINANCIERE

L'organisateur a souscrit une assurance couvrant ses clients contre sa propre insolvabilité financière auprès du Fonds de Garantie Voyages :



Assuré contre l'insolvabilité financière
par le Fonds de Garantie Voyages,
Av. de la Métrologie, 8B1130 Bruxelles
Tél.+32 (0)2/240 68 00 Fax +32 (0)2/240 68 08
www.gfg.be - mail@gfg.be
Lic Cat A 1652
01/07/2